



BULLETIN D'INFORMATION EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK 2017

**DESCENTE
Senior, -23 ans**

I. Rappel des règles de sélection en Equipe de France descente senior et U23

Deuxième nation à l'issue des Championnats du Monde 2016, l'équipe de France a les moyens de retrouver son premier rang lors des championnats du Monde de Sprint pour la saison 2017.

La compétition internationale de référence sera le championnat du Monde de Sprint qui aura lieu à Pau du 27 septembre au 1er octobre 2017. La recherche des titres individuels dans toutes les épreuves est et reste la priorité de l'Equipe de France.

Le mode de sélection est un élément constitutif des collectifs de l'équipe de France, il contribue pleinement à sa réussite. Outre sa fonction de sélection, il participe à la préparation de l'équipe de France.

Les modalités de sélection retenues permettent de valoriser :

- la valeur individuelle des sportifs ou des bateaux pour le biplace
- la capacité à mobiliser ses ressources pour performer le jour J
- une navigation permettant d'être performant sur un parcours artificiel d'eau vive telle que celui du stade d'eau vive de Pau
- une régularité dans les performances tout en privilégiant la Gagne

II. Les instances de décision pendant les compétitions

A. Composition du Comité de compétition

- Pierre-Michel CROCHET : Organisateur Technique
- Mathias GERARD : Juge Arbitre

B. Composition du Jury d'appel

- Julien GASPARD : Président du jury (vice-président de la FFCK)
- Ludovic ROYE : Directeur Technique National (ou son représentant)
- Frédéric DALMASES : Membre de la Commission Nationale Descente

III. Informations générales pour les sélections sprint

A. Inscriptions aux sélections

Les inscriptions se feront en ligne à partir du 19 avril suite à la parution de la liste des sportifs autorisés à s'inscrire aux sélections nationales de sprint.

Les quotas de participation prévisionnels par catégorie sont les suivants :

C1H 20 - K1H 25 - K1D 20 - C1D 7 - C2D 3 - C2H 10

Les athlètes seront identifiés à partir du classement national arrêté le mardi 18 avril 2017 suite aux courses de Vigeois.

Le manager descente peut inscrire des bateaux supplémentaires à la compétition après analyse du classement national et des résultats sur les sélectifs nationaux.

En cas de non inscription sur la liste des sportifs autorisés à concourir il est possible d'effectuer une demande de dérogation. Cette demande est à adresser au manager descente par courriel (pmcrochet@ffck.org) avant le 21 avril.

La clôture des inscriptions se fera le 24 avril à 23h59.

Rappel du coût : 8 euros par embarcation et par course. Soit 24€. Pas de surcoût en cas de doublement.

La convention 2017 – Sportif de haut niveau doit être renvoyée signée avant le 28 avril à 23h59. Celle-ci sera directement envoyée par mail aux sportifs concernés par courriel.

B. Le parcours de compétition

Le parcours de course sprint prévisionnel est le parcours sur le S.E.V de Pau.

Les cellules de départ sont positionnées environ 20 m en amont de la rupture de pente. Les cellules d'arrivée seront positionnées à l'identique de l'année dernière.

C. Information niveau d'eau

Le niveau d'eau du stade d'eau-vive s'appuie sur l'apport naturel du Gave complété par un système de pompage. Le niveau d'eau maximal sera de 12 m³.

D. Ordre prévisionnel de passage des catégories

Groupe 1 : C1H - C1D - K1H - K1D

Pause : environ 30 minutes

Groupe 2 : C2H - C2D

Le départ est prévu toutes les minutes.

L'ordre de départ des catégories pourra être revu en fonction des participations et des doubléments.

E. Sprint n°1

A l'issue de la Manche 1 : X bateaux dans chaque catégorie accèdent en finale A. Ces bateaux ne peuvent pas courir la manche 2.

A l'issue de la Manche 2 : le reste des bateaux, selon les quotas définis, accèdent en finale A. Les autres bateaux accèdent en finale B.

F. Sprints n°2 et n°3

Les groupes de bateaux accédant en finale A ou B suite aux résultats du sprint n°1 restent inchangés sur ces deux courses.

Les quotas pour les finales seront fixés en fonction des effectifs réellement présents sur la sélection et ne seront pas les effectifs FIC.

G. Attribution des dossards

La distribution des dossards sera faite lors de la réunion des chefs d'équipe le samedi 29 avril.

Chaque chef d'équipe devra déposer une caution de 100€ à l'ordre de PP2017.

Les sportifs gardent le même dossard pour l'ensemble des courses.

La restitution des dossards se fera à l'issue des courses le mardi 2 mai.

H. Liste de départ

Pour les listes de départ, il convient de se référer aux règles de sélection.

IV. Prestation de l'organisation pour les courses de sélection

A. Chronométrage et vidéo

L'équipe d'organisation mettra à disposition de tous les athlètes un service comprenant la centralisation des vidéos et des chronos des courses en sprint.

B. Suivi des athlètes

Les entraîneurs de la FFCK proposeront un suivi des athlètes (conseils, vidéo, entretien) et seront dans la mesure du possible et selon les niveaux de mise en liste, disponibles pour accompagner les athlètes dans leur projet de performance entre les manches du sprint ou à l'issue des courses.

Programme prévisionnel

		Matin			Après-midi		
Jeudi 27.04.2017	Entraînement	08h30 à 9h30 Entraînement				18h00 à 19h00 Entraînement	
Vendredi 28.04.2017	Entraînement Officiel	08h15 à 9h30 Entraînement				18h00 à 19h00 Entraînement	
Samedi 29.04.2017	Ouverture des sélections	08h15 à 10h30 Entraînement	10h00 à 12h00 Mensuration	14h00 à 16h00 Mensuration	16h00 à 17h00 Réunion des chefs d'équipes	17h00 à 18h00 Apéritif chefs d'équipes	
Dimanche 30.04.2017	Compétition Sprint N°1	8h15 à 9h10 Echauffement	9h20 à 11h20 Qualification manche 1	13h00 à 14h40 Qualification manche 2	16h20 à 16h50 Echauffement	17h00 à 19h00 Finale n° 1 B puis A	
Lundi 1.05.2017	Compétition Sprint N°2					16h20 à 16h50 Echauffement	17h00 à 19h00 Finale n° 2 B puis A
Mardi 2.05.2017	Compétition Sprint N°3	8h15 à 9h10 Echauffement	9h20 à 11h20 Finale n°3 B puis A	10h00-13h00 Photo individuelle avec polo Edf	14h30 à 15h30 Réunion sélection	15h30 à 16h00 Validation sélection	